

PROCÈS VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'APELNRN

**tenue le 4 septembre 2021 à 10h00 au Centre culturel de
Saint-Jean-de-Matha.**

ORDRE DU JOUR

- 1. Nomination du Président et du Secrétaire de l'assemblée**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum**
- 4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 7 novembre 2020**
- 5. Mot du Président Jean-Pierre Ménard**
- 6. Présentation du rapport financier du 31 mars 2021 : Michel Lavoie**
- 7. Présentation et adoption du budget 2021-2022 : Michel Lavoie**
- 8. Rapport des responsables de comités**
 - i. Gestion des bouées : Sylvain Pimparé**
 - ii. Contrôle de la qualité de l'eau : Yves Robichon**
 - iii. Contrôle du roseau commun : François Durand**
 - iv. L'anneau de glace : Raymond Picard**
- 9. Dossier spécial : Développement immobilier au Lac Noir (Beaulieu-sur-Lac) et référendum du 26 septembre 2021 : Jean-Pierre Ménard**
- 10. Approbation des actes posés par les administrateurs**
- 11. Élection des administrateurs**
- 12. Varia**
- 13. Levée de l'assemblée**

1. Nomination du Président et du Secrétaire de l'assemblée

Jean-Pierre Ménard, Président de l'Association souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette Assemblée générale annuelle.

Le Président recommande aux membres que Michel Tourangeau agisse comme président d'assemblée et que Alain Robichaud agisse comme secrétaire d'assemblée.

Il est proposé par Jean-Pierre Ménard, appuyé par Pierre Ricard, que Michel Tourangeau agisse comme président de l'assemblée et que Alain Robichaud agisse comme secrétaire de l'assemblée. La proposition est adoptée telle que soumise.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président de l'assemblée demande aux membres si l'ordre du jour tel que soumis est satisfaisant.

Sur proposition de Michelle Beaudoin, appuyée par Michel De Broux, l'ordre du jour présenté par le Président est adopté tel que soumis.

3. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

Le président d'assemblée déclare l'assemblée générale ouverte à 10h05.

Michel Tourangeau, en sa qualité de Secrétaire du conseil, confirme que le quorum est atteint aux fins de la tenue de la présente Assemblée générale annuelle conformément aux règlements généraux. Par ailleurs, vu la pandémie et les mesures sanitaires gouvernementales, le président de l'assemblée explique que la tenue de cette Assemblée générale annuelle a dû être retardée afin de pouvoir se tenir en présentiel.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 7 novembre 2020

Monsieur Tourangeau demande à monsieur Robichaud de faire un court sommaire du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle et virtuelle du 7 novembre 2020.

Monsieur Robichaud résume sommairement le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 7 novembre 2020. Monsieur Robichaud précise qu'il y a une légère correction au point 6 du procès-verbal en ce que la référence aux états financiers aurait dû mentionner le 31 mars 2020 plutôt que le 31 mars 2019 à la suite d'une simple erreur cléricale. Le président de l'assemblée intervient pour s'excuser de cette coquille dans la rédaction dont il est l'auteur en tant que Secrétaire du conseil.

Sur proposition de Gilles Pétrin, appuyé par Yves Robichon, le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 7 novembre 2020 est unanimement adopté, le secrétaire étant dispensé d'en faire la lecture intégrale.

5. Mot du Président Jean-Pierre Ménard

Le Président Jean-Pierre Ménard remercie les membres participants à cette Assemblée générale annuelle. Le Président dresse un sommaire des activités et des réalisations de l'APELNRN au cours de la dernière année.

Il remercie tous les membres pour leur adhésion à l'APELNRN dont la mission première est la protection de l'environnement du Lac Noir et de la Rivière Noire. Il remercie particulièrement les membres du conseil d'administration pour leur implication et leur engagement ainsi que tous les bénévoles soutenant les activités.

6. Présentation du rapport financier du 31 mars 2021

Le président d'assemblée invite monsieur Michel Lavoie, en sa qualité de Trésorier, à présenter les états financiers du dernier exercice financier de l'Association terminé le 31 mars 2021 et adoptés par le conseil d'administration.

Suite à la présentation de Michel Lavoie, le président de l'assemblée invite les membres à poser leurs questions s'il y a lieu.

7. Présentation du budget 2021-2022

Le président d'assemblée invite Michel Lavoie, en sa qualité de Trésorier, à présenter le budget recommandé par le conseil d'administration pour l'exercice du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

Le président d'assemblée remercie monsieur Lavoie et invite les membres à poser leurs questions.

Quelques questions sont posées par des membres et les précisions sont données par monsieur Lavoie.

Sur proposition de Johanne Lessard, appuyée par Michel De Broux, le budget proposé par le conseil d'administration et tel que présenté par le Trésorier Michel Lavoie est dûment adopté à l'unanimité.

8. Rapport des responsables des comités de l'Association

i. Gestion des bouées : Sylvain Pimparé

Le président d'assemblée invite monsieur Sylvain Pimparé à faire un rapport sommaire sur la gestion des bouées. Monsieur Pimparé présente son rapport et donne quelques précisions. Le Président d'assemblée remercie monsieur Pimparé pour ses explications.

ii. Contrôle de la qualité de l'eau : Yves Robichon

Le président d'assemblée invite monsieur Yves Robichon à présenter les activités et gestes posés en égard au contrôle de la qualité des eaux du Lac Noir et de la Rivière Noire. Le président d'assemblée remercie monsieur Robichon pour sa présentation et ses précisions.

iii. Contrôle du roseau commun : François Durand

Le président d'assemblée invite monsieur François Durand, en tant qu'expert reconnu, à présenter un état de la situation du Lac Noir et dans la Rivière Noire en ce qui a trait à la présence du roseau commun. Suite à l'exposé détaillé de la situation du roseau commun au Lac Noir et dans la Rivière Noire par monsieur Durand, le président d'assemblée le remercie tout en invitant les membres à lui poser des questions s'il y a lieu.

iv. L’anneau de glace : Raymond Picard

Monsieur Raymond Picard fait état de la forte fréquentation de l’anneau de glace au cours de la dernière saison hivernale et de la grande satisfaction émise par les résidents du Lac Noir. Il fait également état de l’implication soutenue des membres et bénévoles aux fins de l’entretien de l’anneau de glace comprenant notamment Mario Côté, Sylvain Pimparé et Tommy Robillard.

Monsieur Picard fait état de la contribution financière de la Municipalité afin d’assumer les frais d’entretien de l’anneau de glace. Finalement, monsieur Picard souligne également la contribution très appréciée de monsieur Robert Martel du Regroupement des Voisins aux fins de l’entretien d’une piste de ski de fond longeant l’anneau de glace.

Le président d’assemblée remercie monsieur Picard pour sa présentation.

9. Dossier spécial : Développement immobilier au Lac Noir (Beaulieu-sur-Lac) et référendum du 26 septembre 2021

Le président d’assemblée invite monsieur Jean-Pierre Ménard, Président de l’Association, à faire le point sur le projet de développement immobilier de Beaulieu-sur-Lac, lequel projet préoccupe grandement l’Association, ses membres de même que l’ensemble des citoyens de Saint-Jean-de-Matha.

Plusieurs membres expriment leur désaccord et leurs préoccupations en ce qui concerne ce projet de développement immobilier. Plusieurs membres posent des questions sur ce projet à monsieur Luc Lefebvre, conseiller municipal. De plus, plusieurs membres expriment leur désir que le délai pour s’inscrire à la soirée d’information du 8 septembre 2021 à 19h00 soit prorogé afin de permettre au plus grand nombre de citoyens d’y assister et d’obtenir des précisions additionnelles sur ledit projet immobilier.

Le président d’assemblée remercie messieurs Ménard et Lefebvre pour leurs précisions et commentaires sur ce projet.

10. Approbation des actes posés par les administrateurs

Le président d’assemblée propose, comme il est d’usage, que les membres approuvent et ratifient les actes posés et les décisions prises par le conseil

d'administration agissant dans le cadre, le respect et les limites de leurs fonctions au cours du dernier exercice financier.

Sur proposition faite par Pierre Ricard, appuyée par Michel De Broux, il est résolu d'approuver et ratifier les actes posés et les décisions prises par le Conseil d'administration agissant dans le cadre, le respect et les limites de leurs fonctions au cours du dernier exercice financier.

11. Élection des administrateurs

Le président d'assemblée invite le Président Jean-Pierre Ménard à présider l'élection puisqu'il est en conflit d'intérêt car il est candidat. Le Président rappelle que le conseil d'administration peut être constitué de onze (11) administrateurs. Actuellement, il n'y a que huit (8) postes occupés. Deux (2) membres du conseil d'administration actuel ont soumis leur candidature aux fins de la reconduction de leur mandat pour deux (2) ans, conformément aux règlements généraux de l'Association. La conformité des candidatures a été considérée conformément aux dispositions des règlements généraux et ont été déclarées conformes par les membres du conseil, autres que les candidats.

Comme les candidatures à ce jour sont inférieures au nombre de postes à combler au conseil, le Président Jean-Pierre Ménard invite les membres présents à soumettre leurs candidatures à un poste d'administrateur de sorte que mesdames Michelle Beaudoin et Renée Ouimet déclarent être intéressées à se joindre au conseil d'administration.

Monsieur Ménard, en sa qualité de président d'élection, confirme que le nombre de candidatures y incluant les deux (2) nouvelles candidatures ci-haut mentionnées n'excède pas le nombre de postes à combler au conseil de sorte que le conseil d'administration pourra combler tout poste inoccupé par cooptation auprès des membres.

Sur proposition faite par Johanne Lessard, appuyée par Michel Grandmaison et approuvée à l'unanimité, les candidatures déclarées recevables et conformes par le président d'élection sont confirmées et sont donc déclarés élues au poste d'administrateur chacune des personnes suivantes :

- Jean-Pierre Ménard
- Michel Tourangeau
- Françoise Downs
- Sylvain Pimparé
- Raymond Picard
- Yves Robichon
- Michel Lavoie
- Alain Robichaud
- Renée Ouimet
- Michelle Beaudoin

12. Varia

Marie-Claude Forget propose la signature d'un registre par tous ceux qui sont opposés au projet de développement immobilier de Beaulieu-sur-Lac et à qui le droit de vote au scrutin référendaire du 26 septembre 2021 est refusé en raison du fait qu'ils ne sont pas compris dans les zones RV4 et RF-2 ou les zones contiguës et ce, afin de dénoncer le fait que le droit de vote leur est injustement refusé bien qu'ils se considèrent directement visés et affectés par ledit projet de développement immobilier.

13. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour est donc complété et l'assemblée est levée à 12h45.